



Des bibliothèques pour les troupes

Benjamin Gilles

► To cite this version:

Benjamin Gilles. Des bibliothèques pour les troupes. Été 14. Les derniers jours de l'ancien monde, 2014. hal-03210027

HAL Id: hal-03210027

<https://hal.science/hal-03210027>

Submitted on 28 Apr 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Des bibliothèques pour les troupes

Benjamin Gilles

« *Peut-être l'armée atteindrait-elle à une beauté plus sobre et plus moderne, si elle voulait se faire la modeste éducatrice de la nation et renoncer aux jeux coûteux et honorables de la guerre* »¹.

Tenté de s'engager comme volontaire, Maurice Vincent, le jeune protagoniste du roman d'Ernest Psichari, est tiraillé entre deux représentations de l'armée. Instrument traditionnel au service de la défense de la patrie, l'outil militaire se veut aussi à la veille de la Grande Guerre un instrument de l'éducation des jeunes citoyens. Cette cohabitation entre des missions classiques et un nouveau rôle social n'est pas sans tension. Mais elle montre toute l'évolution de la pensée autour du rôle de l'armée, synthétisée ici par la réflexion d'Ernest Psichari. Au moment où celui-ci publie son roman en 1913, la guerre paraît une expérience très lointaine pour la majorité de la société française. La défaite de 1870 est de plus en plus un souvenir, mais elle est en même temps une mémoire structurante. Vécue comme un traumatisme militaire, la guerre franco-allemande est aussi perçue comme un échec culturel, la faillite d'un modèle de formation des officiers et de la troupe. L'exemple de ces officiers incapables de situer le sens de coulée du Rhin² devient un topos des faiblesses du système éducatif français. Que l'exemple soit réel ou non n'a pas d'importance : il doit servir à bâtir un meilleur enseignement. Pilier du creuset national avec l'instauration de la conscription, l'armée se doit de jouer un rôle moteur. C'est notamment par l'installation de bibliothèques dans les casernes qu'elle compte y parvenir. L'intention de généraliser l'accès à l'imprimé pour le travail ou la détente se dessine très rapidement. Il s'agit de donner accès et de développer la culture des cadres et des conscrits. Dans un premier temps, en juin 1872, le ministère instaure les bibliothèques de garnison, reprenant ainsi un projet développé sous le Second Empire³. Ces lieux sont d'abord conçus pour la seule instruction des seuls officiers : le relèvement intellectuel passe d'abord par la formation des cadres. Sous-officiers et soldats sont exclus de ces espaces. Mais cette situation va rapidement évoluer en raison de deux facteurs : l'instauration de la conscription et le développement de la lecture populaire.

Les fondements du développement des bibliothèques militaires : conscription et lecture populaire

En 1875, avec l'instauration du service militaire, ces lieux de formation à la connaissance et au savoir commencent à être accessibles pour l'ensemble des militaires. Comme pour celles destinées aux officiers, ces bibliothèques sont créées par décret ministériel. De ce fait, l'Etat prend en main leur création et leur développement. Dans les faits néanmoins, le ministère peine à assurer leur financement. Malgré ces difficultés, la hiérarchie militaire fait montre d'une volonté manifeste de participer à l'instruction des citoyens. Il est ainsi intéressant de remarquer dans ce contexte que l'éducation des jeunes hommes n'attend pas les lois Ferry de 1881-1882. La politique de développement des bibliothèques pour les troupes suit ainsi les progrès de l'alphabétisation masculine qui ne cesse de progresser tout au long du XIX^e siècle pour atteindre 70 % dans les années 1880. Certains officiers comprennent aussi que, avec le recul de la menace d'un conflit avec l'Allemagne, l'encadrement militaire doit évoluer et s'intéresser plus aux soldats commandés. C'est le sens de l'article du colonel Lyautey sur le rôle social de l'officier publié dans *La Revue des Deux Mondes* en 1891. Le développement des bibliothèques dans les casernes ne peut également se comprendre en dehors de l'essor, parallèle, de la lecture publique, une dynamique entamée dans les années 1860. Ce n'est donc pas par hasard de voir les sociétés de promotion de la lecture populaire

1 Ernest Psichari, *L'appel des armes*, Paris, Perrin, 1913, p.19.

2 Stéphane Audoin-Rouzeau et Jean-Jacques Becker, *La France, la nation, la guerre. 1850-1918*, Paris, SEDES, 1995, p.126-127.

3 Hélène Boishult, *Contribution à l'histoire des bibliothèques des cercles d'officiers*, mémoire d'étude, université de Lyon, ENSSIB, diplôme de conservateur des bibliothèques, 2011, p.28.

jouer un rôle décisif dans la création des bibliothèques pour les troupes. La relation entre ces œuvres et l'armée donne naissance à une situation originale qui caractérisera le développement des bibliothèques militaires françaises jusqu'en 1914.

Face à une armée qui manque de moyens, ces sociétés philanthropiques vont se substituer à l'Etat-major. Elles vont équiper les espaces de lecture et les approvisionner en livres et revues. Œuvrant déjà dans les années 1860 dans le domaine des bibliothèques populaires, la Société Franklin va occuper une place centrale dans ce dispositif de soutien. Son implication en faveur de la lecture dans les casernes est vécue comme un véritable acte de contrition, comme si ses membres étaient responsables de la défaite de 1870. C'est en ce sens que s'exprime Henri Faré en 1874 à la fin de son compte rendu sur la vie de la Société. Dans une exhortation qui vise à encourager les dons des membres, ce membre du conseil d'administration tisse un lien évident entre la défaite militaire et l'engagement présent de la Société :

« Nous ressentons profondément le devoir qui nous incombe de réparer tant de pertes, de guérir tant de maux ; nous entreprenons une tâche que nous savons longue et pénible, mais la seule qui puisse nous faire pardonner par nos descendants : nous voulons relever la France par la longue et sérieuse épreuve de l'éducation, de l'instruction, en faisant passer jusque dans son sang, jusque dans ses moelles le sentiment du devoir et son accomplissement. Nous pensons que ces longues vertus dont nous avons besoin pénétreront par l'armée, par l'instruction donnée à l'armée, par l'éducation donnée à l'armée, à la vie toute entière du pays, dans ses habitudes, dans ses mœurs, dans son âme ! Voilà pourquoi nous vous demandons d'aider l'armée dans cette œuvre des bibliothèques »⁴.

Au fil des années, l'argument de la revanche et du relèvement moral tend à s'effacer au profit de l'éducation sociale et culturelle des jeunes hommes. La société protestante n'en reste pas moins très active. Quatre ans après la défaite, la Société Franklin a financé ou équipé 244 bibliothèques de caserne et 133 bibliothèques de régiments. Le rythme de création s'essouffle par la suite, mais il donne une idée de l'effort immédiatement consenti et du degré de priorité accordé à l'équipement de lieux de détente et de travail dans les garnisons. D'ailleurs, sans abandonner sa mission de lecture publique, l'œuvre consacre une part croissante de son budget aux bibliothèques militaires, au point que ces dernières reçoivent en 1914 la majorité des dotations en argent et en livres. L'esprit et le savoir-faire accumulés depuis les années 1860 profite à cet élan. L'équipement des salles, le choix des collections et le matériel nécessaire au fonctionnement des bibliothèques militaires s'inspirent directement des pratiques mises en œuvre pour les bibliothèques populaires. La Société avait déjà développé et éprouvé sous le règne de Napoléon III des techniques de bibliothéconomie qui sont réinvesties : tenue de registres de prêt, mise à disposition d'un catalogue de livres classés par discipline et préalablement sélectionné par un comité dans lequel les « bibliothécaires » militaires peuvent puiser, réemploi de la technique de rotation des ouvrages entre bibliothèques situées sur un même territoire au moyen de caisses contenant des ouvrages différents et enfin négociation de remises avec les éditeurs.

Lectures vertueuses, lectures découragées

La transposition de cette expérience convient plutôt bien à l'institution militaire, laquelle n'hésite pas à s'appuyer sur les compétences de la Société Franklin au point d'inscrire officiellement en 1899 son intervention dans l'Instruction sur l'organisation des bibliothèques militaires. L'œuvre figure ainsi parmi les quatre sociétés autorisées à pouvoir faire don de livres et de périodiques⁵. Elle doit bien sûr cette marque de confiance à son engagement précoce en faveur de l'armée mais aussi au soin qu'elle apporte dans la sélection des ouvrages et des revues mis à disposition des hommes. C'est que, depuis sa fondation, la société s'est engagée dans le combat pour les bonnes lectures.

4 Société Franklin pour la propagation des bibliothèques populaires et des bibliothèques de l'armée. *Compte rendu de la séance tenue le 22 mars 1874*, Discours de M. Ed. de Laboulaye sur l'éducation du pays par l'Armée, Librairie Ch. Delagrave, 1874, p. 45.

5 *Instruction du 7 mars 1899 sur l'organisation des bibliothèques militaires*, Paris, Librairie militaire Chapelot & Cie, 1899, p. 8.

Dans ce cadre, il s'agit de proposer aux lecteurs des collections qui élèvent leur esprit et leur culture et d'éliminer les titres qui pourraient conduire à une forme de perversion morale ou troubler l'ordre social. Avec le développement de la littérature populaire au tournant des années 1900 et l'éclosion d'un lectorat de masse, cet enjeu est examiné avec une acuité particulière et se transforme en une préoccupation qui cristallise les débats publics⁶. Continuatrice de l'œuvre d'éducation de l'école de la République, l'armée se retrouve ainsi au cœur de cette discussion. La doctrine sociale impulsée par Lyautey commence à se répandre dans le corps des officiers au tournant des années 1900. Les lois sur le service militaire de 1889, 1905 et 1913 ont pour conséquence, en parallèle, d'accroître le nombre de conscrits et donc de lecteurs. Or, dans cette période, l'institution est en proie à une contestation croissante qui prend notamment la forme d'écrits.

Les catalogues et les collections des bibliothèques pour les troupes et les officiers vont donc d'abord expurger la littérature contestataire qui se développe dans les années 1890. Jusqu'en 1914, les conscrits ne pourront ainsi pas lire *Sous-Offs* de Lucien Descaves, cette violente critique de la vie militaire publiée en 1889. Ils n'auront pas non plus accès à cet autre succès qu'est *Biribi* édité un an plus tard. Plus que de protéger « l'arche sainte » de toute critique, cette censure vise surtout à ne pas créer de foyers de perturbation dans les casernes. Concomitamment aux différentes lois modifiant la durée et les exemptions du service militaire, l'antimilitarisme a progressé de manière croissante dans la société. Or, cet essor est notamment lié à la diffusion massive de tracts, journaux et brochures qui composent une littérature qui parvient à s'infiltrer jusqu'au cœur des garnisons. Durant leur temps libre, les soldats lisent pour eux et pour leurs camarades ces documents, reproduisant ainsi les pratiques collectives de sociabilité de la lecture. Ces textes qui s'attaquent à l'institution militaires et appellent à l'insoumission sont souvent introduits par des membres de syndicats. A cet égard, la CGT place sa lutte contre le militarisme sur le terrain de la lecture. Afin de concurrencer le monopole des casernes dans les lieux de travail et de détente pour les soldats, elle ouvre des foyers à proximité des garnisons dans lesquels les conscrits peuvent trouver du matériel pour écrire, se documenter et suivre des conférences⁷. Dans cette perspective, le syndicat créé en 1902 une œuvre « Le Sou du soldat » destinée à accueillir les mobilisés et à leur proposer des collections donnant accès à une autre littérature que celle des casernes.

L'armée n'a de cesse jusqu'en 1914 de tenter de limiter l'influence de cette production contestataire et de chercher à interdire ces bibliothèques. Elle déploie dans cette perspective deux registres de mesures répressives. Le premier s'appuie sur les lois votées en 1893-1894 – dites lois scélérates – qui punissent la provocation à l'encontre de militaires et l'apologie de thèses anarchistes. Elle se fonde également sur le règlement des troupes en campagne de 1913. Ce dispositif permet, dans le premier cas, de poursuivre les militaires syndiqués et de saisir les imprimés. L'armée procède ainsi en 1911 à 11 demandes de saisie de tracts et brochures⁸. Elle ouvre les correspondances des conscrits suspectés d'être des militants actifs du mouvement syndicaliste et les surveille de manière étroite. Dans le second cas, le règlement de 1913 confère à l'officier commandant la troupe le droit d'interdire la lecture de toute publication susceptible de perturber le bon ordre de l'unité. Le ministère de la guerre et l'Etat-major tentent aussi d'adopter une posture plus ouverte, marquée par un encadrement des pratiques de lecture. Depuis l'Instruction de 1899, les bibliothèques pour les troupes peuvent puiser dans un large choix de titres. Elles peuvent non seulement sélectionner les ouvrages dans les catalogues de quatre œuvres spécialisées dans la lecture publique, mais aussi dans le catalogue des livres destinés aux instituteurs. Elles peuvent également s'abonner ou acquérir les revues qu'elles souhaitent à condition que ces titres « *ne traitent ni de questions politiques ni de questions sociales* »⁹. Ainsi, tout en promouvant le principe des bonnes lectures, l'armée joue la carte de la prudence, ne désirant pas attiser les tensions sociales vives notamment au moment de

6 Anne-Marie Thiesse, *Le roman du quotidien. Lecteurs et lectures populaires à la Belle Epoque*, Paris, Editions du Seuil, collection « Points », 2000, p. 47-58.

7 Archives nationales, F7/13333. Dossier « Le sou du soldat », *Une œuvre de la CGT. Le sou du soldat. Situation au 1er décembre 1912* [Ministère de l'Intérieur. s.d.]

8 AN F7/13334

9 Instruction, *Op. cit.*, p. 8.

l'Affaire Dreyfus.

L'exemple de la bibliothèque de garnison du 23^{ème} régiment d'infanterie

Cette volonté de neutralité transparaît dans le catalogue de la bibliothèque de garnison du 23^{ème} régiment d'infanterie qui est publié en 1912. Les fonds de la bibliothèque sont, conformément aux pratiques bibliothéconomiques et aux dispositions de l'Instruction de 1899, classés en 11 séries (art et histoire militaire, marine, histoire, littérature, ...) qui englobent tous les champs de la connaissance. Au total, la bibliothèque comprend plus de 1600 titres. Deux ensembles émergent particulièrement : les sciences et l'histoire militaire avec 679 titres et la littérature avec 443 titres.

Dans le premier, les lecteurs peuvent y trouver les ouvrages de doctrine d'emploi des forces (Ardant du Picq...), les études tactiques et stratégiques. Cette bibliothèque de travail semble plutôt réservée aux officiers qui encadrent les unités. Elle s'intéresse surtout aux publications nationales mais propose aussi quelques titres allemands traduits. Les militaires peuvent en effet lire les études de Clausewitz (*Théorie de la Grande guerre*) et de von der Goltz (*La nation armée*). Connaître l'armée de la nation ennemie est une priorité pour l'Etat-major. De son étude découle l'examen de ses forces et de ses faiblesses qu'il conviendra d'exploiter sur le champ de bataille. L'attention donnée à l'outil militaire allemand passe également, et c'est plus original, par la mise à disposition d'études en allemand sur la composition des troupes ou le matériel employé (*Die graue Felduniform der deutschen Armee*). La lecture de ces livres a clairement pour ambition de renseigner le lecteur et surtout de lui éviter de découvrir l'adversaire moment de livrer le combat. Cette partie de la bibliothèque est un reflet du syndrome de la défaite de 1870 : officiers et soldats ignoraient alors à peu près tout des armées allemandes et furent surpris par leur matériel et leurs capacités.

Le second ensemble, la littérature, a clairement une fonction de divertissement et de loisir studieux. A côté des classiques de la littérature française (*Œuvres* de La Fontaine, de Molière et de Hugo, par exemple), la bibliothèque du 23^{ème} régiment propose à ses lecteurs les succès du roman populaire en vogue à l'époque : *Pêcheurs d'Islande* de Pierre Loti ou encore *La guerre en dentelles* de Georges d'Espèrès figurent ainsi dans le catalogue. Ces œuvres de distraction voisinent avec les ouvrages de Maurice Barrès (*L'appel au soldat*) et de Paul Déroulède (*Chants du paysan*) à la connotation patriotique. L'éducation à la nation – de sa culture au patriotisme – n'est ainsi pas omise. Elle n'est pas contradictoire avec la présence de récits de Tolstoï, de Goethe ou encore de Conan Doyle. Il s'agit en effet de faire baigner les conscrits et les officiers dans la culture nationale mais aussi d'élargir leurs champs culturels, en ouvrant à une littérature avec laquelle ils ne sont moins familiers. Le principe des « bonnes lectures » n'en demeure pas moins la trame constitutive de cette partie de la bibliothèque. Ainsi, nulle trace de l'ouvrage de Lucien Descaves ni de *Germinal* d'Emile Zola, et ce pour des raisons différentes. Les fonds ne sauraient donner à lire des textes pouvant porter atteinte au prestige de l'armée ou pouvant alimenter la contestation sociale. Dans les deux cas, ces œuvres sont jugées suspectes et se trouvent de ce fait censurées.

Censure morale et politique, bonnes lectures : les bibliothèques militaires sont ainsi, en 1914, au cœur des considérations culturelles, sociales et politiques centrées sur la lecture. La guerre ne mettra pas fin à ces débats et, à ce titre, l'année 1917 constituera un tournant. A des mesures répressives, mêlant interdictions et saisies, se substituera une volonté d'encadrement des pratiques en vue de remobiliser les combattants comme si l'on redécouvrait, après l'expérience des années 1870-1914, que lire constituait le cœur d'un programme d'éducation patriotique.

que lire constituait le cœur d'un programme d'éducation patriotique.